Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 83 (1957)
Heft: 8

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et de Recherches de la F.I.H. ; *D. Goldfinch*, Birmingham (Angleterre), architecte, Regional Hospital Board of Birmingham, délégué de Grande-Bretagne à la Commission de la Santé publique de l'U.I.A. ; Dr *S. Halter*, Bruxelles (Belgique), médecin, Inspecteur au Ministère de la Santé et de la Famille ; Dr *A. Pria*, Milan (Italie), ingénieur en chef de l'Ospedale Maggiore de Milan ; *W. F. Vetter*, Lausanne (Suisse), architecte, secrétaire de la Commission de la Santé publique de l'U.I.A.

L'organisation hospitalière pose un problème difficile à beaucoup de pays. Premièrement, la détermination du programme est délicate, elle comporte la fixation du nombre de lits pour une population donnée, l'importance relative des différents services spécialisés, le développement des consultations et l'articulation avec les autres services de Santé publique. Deuxièmement, la construction des hôpitaux et des établissements spécialisés est difficile, car cette branche très particulière de l'architecture suppose des connaissances approfondies des conditions de fonctionnement médical et administratif. L'équipement technique soulève également des problèmes spéciaux. Troisièmement, le coût de la construction et le prix du fonctionnement des hôpitaux modernes représentent une fraction importante des budgets de l'Etat, des provinces ou des villes et il importe de rechercher les solutions techniques les meilleures et les plus économiques devant l'ampleur du problème de l'organisation des soins à l'ensemble de la population d'un pays.

Partant de ces principes, le Groupe de coordination a établi le programme de la façon suivante :

I. *Introduction :* l'hôpital dans la cité.
   a) Place de l'hôpital parmi les institutions sociales.
   b) Urbanisme : situation dans la ville, superficie du terrain, relations urbaines.

II. *Le parti général de l'hôpital*
   a) Conditions médicales et administratives, articulation des services, influence de la spécialisation, flexibilité, rentabilité des locaux.
   b) Choix entre les pavillons et le bloc, nombre d'étages, situation des différentes parties de l'hôpital : services techniques, hospitalisation, services généraux.

III. *L'hospitalisation*
   a) Conditions médicales et de personnel, nombre de lits par unités de soins et par services, liaisons avec les services techniques d'étage et centraux.
   b) Conception architecturale de l'unité des soins, services d'étage, extension et modernisation des hôpitaux.

IV. *Les services médico-techniques de diagnostic et de traitement*
   a) Définition et fonctions de ces services, concentration ou dispersion, consultations externes et services de médecine préventive, salles d'opération, de radiodiagnostic, laboratoire, pharmacie, liaisons fonctionnelles.
   b) Conditions de réalisation architecturale et technique, distribution horizontale ou verticale, situation et liaison fonctionnelle, dimensions et extensions futures.

V. *Les services généraux*
   a) Conditions administratives et fonctions de la cuisine et de la distribution de la nourriture, de la buanderie, de la chaufferie, des ateliers, du service de la morgue et des autopsies.
   b) Réalisation architecturale et technique, situation et liaisons fonctionnelles, dimensions et extensions futures ; électricité, chauffage, ventilation, conditionnement d'air, fluides.

VI. *Les problèmes particuliers*
   a) Conditions imposées par la pédiatrie, la tuberculose, les maladies mentales, la gériatrie, le climat tropical.
   b) Architecture et techniques des hôpitaux spécialisés et des hôpitaux tropicaux.

CARNET DES CONCOURS

Quartier résidentiel du Pavement et de l'Hermitage, à Lausanne

Concours restreint d'urbanisme

M. Paul Bugnion avait invité dix architectes à participer à un concours d'idées sur ses terrains du Pavement et de l'Hermitage pour l'étude d'un nouveau quartier résidentiel.

Sept projets ont été rendus qui ont été jugés et cinq prix ont été attribués par le jury :

Le 1er prix de Fr. 5500.— à « Domus », de M. *Hs. Marti*, architecte S.I.A., en collaboration avec MM. *Hs. Kast*, architecte S.I.A., et *W. Steib*, architecte, à Zurich ; le 2e prix de Fr. 2500.—, à « Topo », de M. *P. Foretay*, architecte S.I.A., professeur à l'E.P.U.L., à Lausanne ; le 3e prix de Fr. 2200.— à « 2507 », de M. *A. Decoppet*, architecte S.I.A., diplômé E.P.U.L., en collaboration avec M. *L. Veuve*, architecte S.I.A., diplômé E.P.U.L., à Lausanne ; le 4e prix de Fr. 2000.— à « Satellite », de M. *R. Gindroz*, architecte, à Lausanne ; le 5e prix de Fr. 1800.— à « Largo », de M. *Cl. Jaccottet*, architecte S.I.A., à Lausanne.

Le projet « Domus » est proposé comme devant servir de base à l'étude d'un plan de quartier.

Une indemnité de Fr. 1000.— a été attribuée en plus à tous les concurrents.

L'exposition de tous ces projets aura lieu du 8 au 18 avril 1957, au 2e étage de l'ancienne Ecole d'ingénieurs, place Chauderon 3. Elle sera ouverte de 14 à 19 h. pour les jours ouvrables et de 10 à 12 h. le dimanche.

Transformations d'immeubles à la Tour-de-Peilz

Jugement du jury

Le jury chargé d'examiner les projets déposés dans le cadre du concours ouvert par la Municipalité de La Tour-de-Peilz en vue de la transformation des immeubles Grand-Rue 48 à 52 a décerné les prix suivants :

1er prix : Fr. 4500.—, M. *Eugène Mamin*, architecte à Lausanne.
2e prix : Fr. 3000.—, M. *Max Reymond*, architecte à La Tour-de-Peilz.
3e prix : Fr. 2000.—, M. *François Sillig*, architecte à Lausanne.
Mention : Fr. 500.—, M. *René Giovannoni*, architecte à La Tour-de-Peilz.

Ecole supérieure de commerce, St-Gall

Ouverture

Le Conseil d'Etat du canton de Saint-Gall et la Municipalité de la ville de Saint-Gall ouvrent, en accord avec le Conseil de l'Ecole supérieure de commerce, un concours d'architecture en vue d'obtenir des projets pour une reconstruction des bâtiments de cet établissement.

Peuvent prendre part à ce concours tous les architectes établis en Suisse depuis plus d'une année et les architectes suisses établis à l'étranger.

Terme : 28 septembre 1957.

Le programme peut être obtenu auprès du secrétariat de la « Handels Hochschule », Notkerstrasse 20, à Saint-Gall, contre versement de 100 fr. au compte de chèques postaux IX. 747.

« Hauptstadt Berlin »

Ouverture

Le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le Sénat de Berlin annoncent un Concours d'urbanisme international, intitulé « Hauptstadt Berlin ».

Le concours est ouvert à tous les architectes et urbanistes domiciliés en Europe ainsi qu'aux architectes et urbanistes non européens nés en Allemagne.

Le concours correspond aux « Principes et Directives régissant les Concours » (GRW 1952) valables en Allemagne ainsi qu'aux « Directives générales régissant les Concours internationaux en matière d'architecture et d'urbanisme » (UIA). Les comités de concours compétents de la Fédération des architectes allemands et de l'Union internationale des architectes ont approuvé les conditions de concours.

Les documents de concours peuvent être demandés au Senator für Bau- und Wohnungswesen, Berlin-Wilmersdorf, Württembergische Strasse 6-10, contre acquittement d'une taxe de 100,— DM.

Terme : 30 novembre 1957.

STS SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVICIO TECHNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)
Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section du bâtiment et du génie civil

260. Jeune *technicien* ou *dessinateur en bâtiment*. Zurich.
262. *Conducteur de travaux*. Zurich.
268. Deux *ingénieurs des mines* (travaux souterrains). Age : 25-30 ans ; quelques années de pratique. Deux *ingénieurs des mines* (travaux de surface), sortant d'écoles. Importante société minière du Sud Tunisien. Siège social à Paris.
272. *Technicien en bâtiment*. Bureau et chantier. Zurich.
274. *Dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Berne.
276. *Technicien en bâtiment*. Bureau d'architecture. Zurich.
278. *Dessinateur en génie civil* ou *béton armé*. Bureau technique. Suisse romande.
280. *Ingénieur civil*. Béton armé et acier. Français et anglais. Grande entreprise. Téhéran/Iran.
282. *Technicien* ou *dessinateur en bâtiment*. Canton des Grisons.
284. *Ingénieur civil*. Travaux hydrauliques et génie civil. En outre *technicien en génie civil*, bureau et chantier; *dessinateur*. Bureau d'ingénieur, Zurich.
286. Jeune *architecte*. Bureau d'architecture. Environs de Bâle.
288. *Technicien en bâtiment*. Bureau d'architecture. Canton de Zurich.
290. *Ingénieur civil*. Béton armé. En outre, *technicien* ou *dessinateur en béton armé*. Bureau d'ingénieur. Suisse centrale.
292. *Conducteur de travaux*. Entreprise, nord-ouest de la Suisse.
294. *Technicien en bâtiment*. Bureau et chantier. En outre, *dessinateur en bâtiment*. Zurich.
296. *Technicien* ou *dessinateur en bâtiment*. Administration cantonale. Suisse alémanique.
298. Jeune *dessinateur en bâtiment*. Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1955 : 124, 284, 326, 824, 834 ; *de 1956 :* 524, 760, 808, 850, 884, 930, 964, 970 ; *de 1957 :* 4, 32, 56, 94, 120, 142, 146, 180, 184, 248.

Section industrielle

135. *Technicien en chauffage*. Bienne.
137. Jeune *technicien mécanicien*. Wagons frigorifiques. Société internationale. Siège en Suisse.
139. *Ingénieur électricien*. Appareils électroniques. Zurich.
141. *Ingénieur en chauffage et installations sanitaires*. Langues française et anglaise. Téhéran/Iran.
143. *Technicien en chauffage*. Zurich.
145. *Chimiste* ou *employé de laboratoire*. Métallurgie. Environs de Zurich.
147. *Ingénieur* ou *technicien mécanicien*. Machines-outils. Vente. Organisation suisse en Amérique du Sud. En outre, deux jeunes *techniciens mécaniciens*. Vente. Pays d'outre-mer. Société commerciale suisse.
149. *Employé technique*. Correspondance commerciale. Industrie de l'alimentation. Allemand et français, italien désiré. Zurich.
151. Jeune *chimiste*. Analyses et essai de matériaux. Grande fabrique de papier. Suisse.
153. *Ingénieur électricien*. Recherches, électronique. Bureau d'étude. Suisse romande.
155. *Chimiste*. Bitumes. Anglais nécessaire. Contrat 2 ans. Johannesburg. Afrique du Sud.
157. *Ingénieur* ou *technicien mécanicien*. Machines textiles, recherches. Suisse orientale.
159. *Chimiste*. Alimentation. Recherches. Langues. Grande société. Suisse.
161. *Techniciens* ou *dessinateurs*. Chocolaterie-confiserie. Fabrication, usines en Suisse et à l'étranger, talent d'organisation, bonnes connaissances des langues. Grande société. Suisse.
163. Jeunes *employés de laboratoire*. Recherches ; chocolats et produits de confiserie. Bonnes connaissances des langues. Société suisse.
165. *Technicien mécanicien*. Entretien. Machines et installations électriques. Grandes plantations. Sumatra/Indonésie. Age maximum : 30 ans. Grande société hollandaise.

Sont pourvus les numéros, de 1955 : 45, 175, 177, 209, 431, 515, 553, 641 ; *de 1956 :* 51, 59, 65, 113, 131, 155, 191, 213, 279, 313 ; *de 1957 :* 41.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir pages 7 et 8 des annonces)

DOCUMENTATION DU BATIMENT

(Voir pages 4 et 9 des annonces)

NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES

La grue grimpante SCHWING

(Voir photographie page couverture)

La grue grimpante SCHWING s'élève progressivement avec l'immeuble en construction et ne connaît pas de limite en hauteur. Pas de modification de la grue pendant le processus de grimpage, pas d'interruption de service. A pleine charge, elle dessert un champ d'action de 40 m de diamètre.

Son travail rapide, sa commande à distance d'un point quelconque du chantier, sans homme de liaison, font de la grue SCHWING l'engin de transport le plus économique dans la construction d'immeubles à grand nombre d'étages.

Vente exclusive pour la Suisse par
Robert AEBI & Cie S. A., ZURICH
Machines d'entreprise — véhicules spéciaux

Lausanne. — Imprimerie La Concorde.